

Année académique 2025 - 2026

Département de l'Éducation et du Social

Bachelier en enseignement section 3 français et éducation culturelle et artistique

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE		
Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT		
Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be
HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL		
Tél : +32 (0) 71 43 82 11	Fax : +32 (0) 71 47 28 19	Mail : edu-loverval@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

RC1701 Maîtrise de la langue française			
Ancien Code	PERC1B71MLF	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	B/C/Z/B/Z/C/B/C/Z/B/Z/C/ ECB1710		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	5 C	Volume horaire	75 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<u>HELHa Braine-le-Comte</u> Benoît WAUTELET (wauteletb@helha.be) Robert NICOLAÏ (nicolair@helha.be) <u>HELHa Leuze-en-Hainaut</u> David GORET (goret@helha.be) <u>HELHa Loverval</u> ()		
Coefficient de pondération	50		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Conformément au décret du 02.12.2021, une attention particulière sera portée à l'éducation aux médias, à l'EVRAS et au genre, ces dimensions devant être intégrées de manière transversale dans tous les axes de la formation.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Néant

Acquis d'apprentissage visés

Néant

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PERC1B71MLFA Maîtrise de la langue française

75 h / 5 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 50 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PERC1B71MLFA Maitrise de la langue française

50

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier en enseignement section 3 français et éducation culturelle et artistique

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE

Tél : +32 (0) 67 55 47 37

Fax : +32 (0) 67 55 47 38

Mail : edu-braine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Maîtrise de la langue française			
Ancien Code	6_PERC1B71MLFA	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	BECB1711		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	5 C	Volume horaire	75 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Robert NICOLAÏ (nicolair@helha.be)		
Coefficient de pondération		50	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Cette UE vise à outiller l'étudiant afin qu'il soit capable de :

- produire des textes, en mettant en œuvre adéquatement le processus d'écriture, en ce compris les règles syntaxiques et orthographiques ;
- développer positivement son rapport à la langue et à l'écrit ;
- démontrer une maîtrise approfondie de la langue française.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de :

- rédiger un écrit en lien avec les études et la profession d'enseignant ;
- de communiquer efficacement en respectant les normes dans des contextes liés à la profession.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Révisions orthographiques, syntaxiques et lexicales ;
- Cohérence et organisation textuelles en fonction de la situation de communication ;
- Conscientisation des erreurs ;
- Réflexion métalinguistique et stratégies d'écriture ;
- Compréhension et rédaction de textes ;
- Oralité.

Démarches d'apprentissage

Cette UE s'inscrit dans une approche combinant plusieurs stratégies pédagogiques telles que :

- la rédaction de textes par l'étudiant ;
- l'analyse des erreurs ;
- l'accompagnement par l'enseignant ;
- dictées et dictées alternatives ;
- du travail en autonomie ;
- ...

Pour les heures 11-12-13-14-15 de chaque crédit : remédiation, travail en autonomie, travaux individuels ou en groupe.

Dispositifs d'aide à la réussite

Evaluations formatives, exercices et explications supplémentaires en fonction des besoins.

Sources et références

Les étudiants disposent des ouvrages de référence nécessaires en bibliothèque (dictionnaire orthographique, grammaires de base, etc.).

L'enseignant conseillera et présentera le premier cours, ainsi que de manière ponctuelle, des ouvrages pouvant servir aux étudiants.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les supports indispensables pour acquérir les compétences requises sont : disponibles sur ConnectED et/ou distribués lors des séances de cours au fur et à mesure.

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'épreuve finale consiste en un examen écrit.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 50

Dispositions complémentaires

Conformément au REE, dans le cas où l'absence d'un étudiant à un examen organisé durant la session de janvier ou de juin est couverte par un certificat médical ou est reconnue comme légitime par l'enseignant concerné et la direction, cet examen sera représenté durant la session suivante (respectivement juin et septembre) à une date fixée conjointement par l'enseignant et la responsable des horaires. Par contre, toute absence à la session de septembre, couverte par un certificat médical ou pour un motif légitime apprécié par la direction, donnera lieu à un nouvel examen organisé, en fonction des possibilités, dans la même session à la date fixée par l'enseignant et la responsable des horaires.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).